



Immense mobilisation

Une seule issue : LE RETRAIT

A l'image de la tour Eiffel fermée pour cause de grève, la mobilisation pour le retrait du projet de loi El Khomri et l'écriture d'un code du travail du 21ème siècle a été un véritable succès.

Au soir de ce 31 mars nous recensons près d'**1,2 million** manifestants dans 250 villes avec plusieurs milliers d'arrêts de travail.

Cette mobilisation est à l'image des 70% de français qui veulent le retrait de ce projet de loi.

Dans de nombreuses manifestations, l'unité syndicale dépassait largement le cadre des organisations qui avaient appelées.

Le gouvernement doit retirer son texte. Inutile de s'entêter plusieurs semaines comme pour la constitutionnalisation de la déchéance de nationalité et les mesures d'état d'urgence. Les recettes qu'il propose avec le Medef, sont toujours ringardes, cela fait plus de 30 ans en France comme en Europe que s'applique une baisse des droits des salariés, du coût du travail avec pour seules conséquences une montée du chômage et une augmentation des dividendes versés aux actionnaires (+25% en 2015).

Dans un contexte de hausse du chômage et d'explosion de la précarité, ce texte va favoriser le dumping social. Cela exacerberait encore plus la mise en concurrence entre des salariés, des entreprises sur un même territoire, une même branche. Elaborer un code du travail pour chaque entreprise, cela ne créera en aucun cas des emplois pérennes nécessaires à la relance économique et à l'investissement.

La jeunesse crie partout « **on vaut mieux que ça !** » avec elle, la CGT est disponible pour construire ce « **mieux** ».

Nous proposons un nouveau statut du travail salariés avec des droits attachés à la personne et transférables d'une entreprise à l'autre, avec une sécurité sociale professionnelle pour ne plus passer par la case « chômage » en cas de changement d'entreprises.

Nous proposons de travailler moins pour travailler mieux et travailler tous. Nous exigeons une autre répartition des richesses et l'augmentation des salaires et des pensions.

Avec l'ensemble des organisations syndicales à l'initiative de ce 31 mars, nous allons proposer de poursuivre et amplifier l'action, les grèves, les manifestations, notamment le **5 avril** en direction des parlementaires, le **samedi 9 avril** et après, jusqu'au retrait de ce projet de loi et pour l'obtention de nouveaux droits sociaux.

Montreuil, le 31 mars 2016